



# Une tribune politique

1994-2004



*Action consultative  
Participation des membres*





***Europe Direct est un service destiné à vous aider à trouver des réponses  
aux questions que vous vous posez sur l'Union européenne.***

**Un nouveau numéro unique gratuit:  
00 800 6 7 8 9 10 11**



De nombreuses autres informations sur l'Union européenne sont disponibles sur l'internet via le serveur Europa (<http://europa.eu.int>).

Une fiche bibliographique figure à la fin de l'ouvrage.

Luxembourg: Office des publications officielles des Communautés européennes, 2004

ISBN 92-895-0323-8

© Communautés européennes, 2004  
Reproduction autorisée, moyennant mention de la source

*Printed in Italy*

IMPRIMÉ SUR PAPIER BLANCHI SANS CHLORE





## Préface

Depuis sa première réunion constitutive en mars 1994, le Comité des régions a assumé la tâche de donner une voix aux régions, aux villes et aux collectivités locales dans le processus de prise de décision communautaire, par le biais de leurs représentants politiques.

La mise en place du Comité était une étape significative de la volonté déjà manifestée dans le préambule du traité sur l'Union européenne de «poursuivre le processus créant une union sans cesse plus étroite entre les peuples de l'Europe, dans laquelle les décisions sont prises le plus près possible des citoyens, conformément au principe de subsidiarité».

Pendant ces dix premières années, nombreux sont ceux qui venus aux sessions plénières et aux réunions des commissions du Comité des régions pour promouvoir les objectifs du Comité. Il constitue un lien physique et direct entre les institutions européennes et les régions, les villes et les communes de l'Union européenne. Il est aussi un outil important pour la cohésion économique et sociale entre les États membres et ses composants subétatiques, les régions et les autres collectivités locales.

Dix ans plus tard, le Comité des régions a pu renforcer sa position dans le processus décisionnel. La Constitution européenne prévoit la reconnaissance du principe de l'autonomie locale et régionale et donne un rôle fort pour le Comité dans le contrôle du principe de subsidiarité.

Néanmoins le Comité des régions n'a pas encore le rang d'institution; il n'est pas encore assez associé aux travaux législatifs de l'Union; il ne dispose pas encore du droit de poser des questions écrites et orales à la Commission européenne.

Pendant ces 10 ans le Comité des régions a pu montrer qu'il est en mesure de contribuer au renforcement du processus législatif en impliquant les autorités locales et régionales, lesquelles sont d'ailleurs responsables de la mise en œuvre d'environ 70 % de la législation communautaire.

Ensemble, nous continuerons notre chemin pour renforcer la démarche régionale et locale.

Peter STRAUB  
*Président du Comité des régions*



## Le CdR en bref

- Le CdR en 1994: 189 membres titulaires et suppléants des douze États membres
- Le CdR après l'élargissement du 1<sup>er</sup> janvier 1995: 222 titulaires et 222 suppléants des quinze États membres
- Le CdR à partir du 1<sup>er</sup> mai 2004: 317 titulaires et 317 suppléants des vingt-cinq États membres
- 4 groupes politiques
- Des commissions thématiques qui préparent les travaux en séance plénière (6 actuellement)

### Domaines de consultation

- ✓ Cohésion économique et sociale
- ✓ Éducation et jeunesse
- ✓ Culture
- ✓ Santé publique
- ✓ Réseaux transeuropéens
- ✓ Transports
- ✓ Emploi
- ✓ Affaires sociales
- ✓ Environnement
- ✓ Fonds social européen
- ✓ Formation professionnelle

### Effets de consultation

- × Avis
- × Résolutions de prospective
- × Rapports d'impact
- × Rapports
- × Études





### Historique

- 1992** Traité de Maastricht: création du CdR.
- 1994** 1<sup>re</sup> session plénière à Bruxelles.
- 1997** Traité d'Amsterdam: renforcement du CdR.
- 2001** Traité de Nice: les membres du CdR doivent être titulaires d'un mandat électoral au sein d'une collectivité régionale ou locale ou politiquement responsables devant une assemblée élue.
- 2001** Conseil européen de Laeken: le CdR est représenté par six observateurs à la Convention sur l'avenir de l'Europe.

### Les présidents du CdR

- 1994-1996** Jacques BLANC (FR, PPE), président du Conseil régional de Languedoc-Roussillon
- 1996-1998** Pasqual MARAGALL I MIRA (ES, PSE), Alcalde del Ayuntamiento de Barcelona
- 1998-2000** Manfred DAMMEYER (DE, PSE), Minister für Bundes- und Europaangelegenheiten des Landes Nordrhein-Westfalen
- 2000-2002** Jos CHABERT (BE, PPE), ministre des travaux publics, du transport et de la politique de la santé du gouvernement de la Région Bruxelles-Capitale
- 2002-2004** Albert BORE (GB, PSE), Leader of Birmingham City Council
- 2004-2006** Peter STRAUB (DE, PPE), Präsident des Landtages von Baden-Württemberg





# L'année 1994

Présidence du Conseil  
Grèce — Allemagne



## ÉVÉNEMENTS

- ✓ Deuxième phase de la réalisation de l'Union économique et monétaire (UEM) et création de l'Institut monétaire européen (IME)
- ✓ Entrée en vigueur de l'accord créant l'Espace économique européen (EEE)
- ✓ 9 et 10 mars: session constitutive du Comité des régions; Jacques Blanc est élu président
- ✓ Achèvement des négociations avec l'Autriche, la Finlande, la Norvège et la Suède à Bruxelles
- ✓ Quatrième élection au suffrage universel direct du Parlement européen
- ✓ Jacques Santer succède à Jacques Delors à la tête de la Commission européenne



*Jacques Delors*



# Le CdR: une tribune politique

## Personnalités intervenant dans les sessions plénières

Au cours des sessions plénières des années 1994 à 2004, le Comité des régions a eu l'honneur de recevoir et de débattre avec d'importantes personnalités politiques et a ainsi confirmé une de ses vocations initiales de devenir une réelle «tribune politique», au service des citoyens de l'Union européenne.

## 1994

### 1. 9 et 10 mars

#### **M. DELORS**, président de la Commission européenne

*«La construction européenne ne va plus de soi. Elle ne peut se poursuivre qu'avec plus d'âme, plus de succès concrets et plus de participation des citoyens. Le Comité des régions sera un organe unique sur l'échiquier institutionnel, en raison de l'extraordinaire diversité de sa composition. Il pourra exercer un pouvoir très particulier fondé sur l'expertise et l'influence.»*

Le président Delors a ensuite affirmé que le Comité des régions portait une lourde responsabilité: en premier lieu, celle de renforcer le sentiment d'appartenance des citoyens à l'Union et, ensuite, celle d'alerter les institutions communautaires sur les risques de dérapages de toute nature.

#### **M. TSOHATZOPOULOS**, président en exercice du Conseil

*«Voici qu'enfin, quelques mois après l'entrée en vigueur du traité sur l'Union européenne, le Comité des régions devient une réalité. Je suis très heureux de pouvoir, en ma qualité de président du Conseil de l'Union européenne, participer aujourd'hui à cette séance constitutive. Dès le début, la présidence grecque a manifesté un intérêt tout particulier pour ce projet, et il est naturel que cette présidence se réjouisse aujourd'hui alors que les efforts se sont concrétisés et que le cercle se boucle avec la naissance officielle du Comité des régions [...]. La mise en place du Comité des régions est un fait politique important. Avec le Parlement européen, il symbolise la citoyenneté européenne et il incarne le principe de subsidiarité, c'est-à-dire un facteur institutionnel supplémentaire pour réduire le déficit démocratique.»*



**M. KLEPSCH**, président du Parlement européen

«Le Comité des régions, situé au carrefour où se rencontrent les instances européennes et nationales, d'une part, et les citoyens, d'autre part, permet désormais aux peuples de l'Europe de faire entendre leur voix de manière formelle et officielle dans le cadre de l'Union, à tous les niveaux du système démocratique. Le Comité des régions contribue ce faisant à l'élargissement de la base démocratique de l'Union.»

**2. 5 et 6 avril**

**M. SCHMIDHUBER**, commissaire européen en charge du budget

«Le Comité des régions commence avec la session d'aujourd'hui ses travaux concrets. Je vous remercie de votre invitation à participer à ce qui est d'une certaine manière "sa première réunion de travail". Je saisis cette occasion pour souhaiter au Comité des régions beaucoup de succès pour ses travaux futurs. J'espère que la représentation des intérêts régionaux, et partant des intérêts spécifiques des citoyens, deviendra un élément précieux de la politique d'intégration européenne.»

**3. 17 et 18 mai**

**M. DELORS**, président de la Commission européenne

«Au cours des années qui viennent, les pays européens devront surmonter des épreuves, la plupart d'entre elles causées par l'histoire et l'environnement international, et non pas par la construction européenne. Et même pour ceux qui n'auraient aucun idéal européen, la construction européenne pourrait apparaître, à la limite, comme l'instrument permettant à chaque pays européen de s'adapter à ce que les experts appellent la "globalisation du monde" ou la "mondialisation de l'économie".»

**4. 27 et 28 septembre**

**M. MILLAN**, commissaire européen chargé du développement régional

«En ma qualité de membre de la Commission chargé des relations avec le Comité des régions, c'est un grand honneur pour moi que de prendre, pour la première fois, la parole devant vous.

J'ai toujours cru à la nécessité de donner une voix aux régions et aux collectivités locales dans le processus du mécanisme de décision de l'Union. La création du Comité des régions est un premier pas important dans ce sens et la Commission se réjouit à l'avance de travailler avec vous au cours des mois et des années à venir.»





## 5. 15 et 16 novembre

**M. LANDÁBURU**, directeur général, DG XVI

«La création du Comité des régions représente un pas important vers une réduction graduelle du déficit démocratique de l'Union européenne; ses membres peuvent devenir des acteurs principaux dans le lancement de la politique de cohésion économique et sociale. De cette manière, nous nous rapprochons toujours davantage des citoyens et nous pouvons leur offrir une image plus claire et plus concrète de l'Europe.»

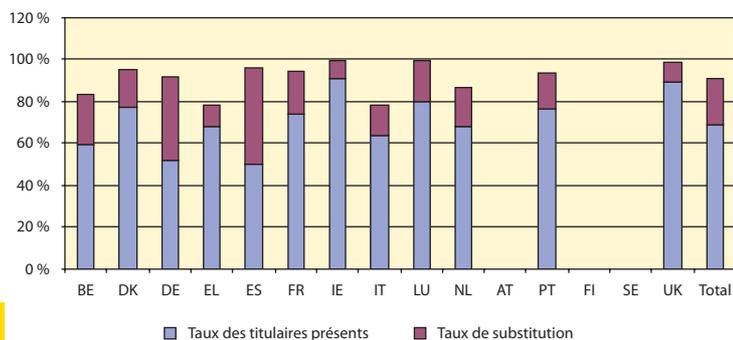
### Action consultative

Au cours de ses sessions plénières de l'année 1994, le Comité des régions a adopté **21 avis de saisine** et **6 avis d'initiative**, soit un total de **27 documents**.

### Participation des membres

N <sup>os</sup>	Dates	Participation des membres	Total des membres
1	9 et 10 mars 1994	170 titulaires 133 suppléants	303 membres
2	5 et 6 avril 1994	140 titulaires 57 suppléants	197 membres
3	17 et 18 mai 1994	112 titulaires 54 suppléants	166 membres
4	27 et 28 septembre 1994	113 titulaires 50 suppléants	163 membres
5	15 et 16 novembre 1994	117 titulaires 42 suppléants	159 membres

### Participation des membres par État



# L'année 1995

Présidence du Conseil  
France — Espagne



## ÉVÉNEMENTS

- ✓ Adhésion officielle de l'Autriche, de la Finlande et de la Suède à l'Union européenne
- ✓ Nomination des membres de la Commission pour un mandat de cinq ans
- ✓ Entrée en vigueur de l'accord de Schengen (suppression progressive des contrôles aux frontières communes et instauration d'un régime de libre circulation des personnes)



*La Commission Jacques Santer*



*Jacques Santer*



# Le CdR: une tribune politique

Personnalités intervenant dans les sessions plénières

1995

6. 1<sup>er</sup> et 2 février

**M<sup>me</sup> WULF-MATHIES**, commissaire européen pour les politiques régionales, les relations avec le CdR et le Fonds de cohésion

«Je suis convaincue que les politiques européennes, et notamment la politique régionale, ont besoin d'être mieux ancrées dans les villes et les régions et que nous devons nous adresser aux gens avant tout là où ils ont le centre de leurs intérêts. Nous avons besoin d'une interaction permanente de notre politique avec les citoyens et c'est pourquoi l'existence du Comité des régions est une bonne chose.»

**M. SPECIALE**, président de la commission de la politique régionale du Parlement européen

«Vous avez une place qui vous est réservée lors de nos réunions de commission, et nous nous engageons à vous faire disposer de toute notre documentation.»

## Représentants des nouveaux États intégrant l'Union européenne

**M. PURTSCHER**, président de la délégation autrichienne

«Notre volonté à nous, Autrichiens, est de renforcer le Comité des régions de manière ciblée. Grâce à son institutionnalisation, les régions ont déjà entrebâillé la porte. Le traité de Maastricht a d'ores et déjà promu la subsidiarité au rang de principe structurel de la future Union européenne. Nous devons avoir pour objectif commun d'ouvrir la porte toute grande en 1996 afin de renforcer encore les possibilités dont nous disposons pour contribuer à façonner l'Europe, car je suis très intimement convaincu qu'une Europe démocratique des citoyens sera une Europe subsidiaire et une Europe des régions ou ne sera pas.»

**M. RAHKAMO**, président de la délégation finlandaise

«Nous, Finlandais, avons besoin de l'Europe. Nous attendons beaucoup de la coopération au sein de l'UE. Nous sommes partie prenante à la constitution d'un réseau de contacts entre l'Europe de l'Est et l'Europe occidentale, nous souhaitons développer la zone baltique, nous souhaitons aussi et par-dessus tout que nos efforts convainquent les



autres pays de l'UE d'avoir fait le bon choix en permettant à la Finlande d'adhérer à l'Union européenne.»

**M. KALIFF**, président de la délégation suédoise

«La Suède a rejoint l'Union européenne et nous, qui faisons partie d'autorités régionales et locales suédoises dotées de pouvoirs de décision, entendons travailler avec vous au Comité des régions pour associer les citoyens de la manière la plus étroite et la plus directe possible aux institutions de prise de décision de l'UE.»

#### 7. 20 et 21 avril

**M<sup>me</sup> WULF-MATHIES**, commissaire européen pour les politiques régionales

M<sup>me</sup> Wulf-Mathies a expliqué que la Commission européenne avait approuvé un «code de conduite» destiné à orienter et à conforter la coopération entre la Commission et le Comité des régions.

#### 8. 19 et 20 juillet

**M. HÄNSCH**, président du Parlement européen

M. Hänsch a qualifié le Comité des régions d'«assemblée politique majeure» et déclaré, à propos des relations du Comité des régions avec le Parlement européen que «l'Union européenne a besoin de l'un et de l'autre, car nous ne sommes pas des concurrents mais des partenaires avec un rôle complémentaire». Il a ainsi estimé que la demande du Comité des régions de pouvoir être saisi pour avis par le Parlement européen était «de nature à renforcer à la fois les liens organiques entre les deux instances, mais aussi le pouvoir consultatif du Comité des régions».

#### 9. 20 et 21 septembre

**M. SANTER**, président de la Commission européenne

«Je sais que vous vous attachez, entre autres, à réduire la distance entre Bruxelles et nos citoyens. Vous êtes extrêmement bien placés pour y arriver. Vous connaissez les réalités concrètes des régions, des villes et des communes. Les citoyens vous font part de leurs préoccupations et de leurs espoirs. Votre connaissance et votre expérience enrichissent le débat communautaire. Puisque vous êtes maintenant mieux associés à l'élaboration des politiques communautaires, vous êtes, j'en suis sûr, mieux en mesure de les expliquer et de les faire comprendre.»





**M<sup>me</sup> WULF-MATHIES**, commissaire européen pour les politiques régionales

*«Avec cet esprit, je sens que je me trouve en bonne compagnie ici dans ce forum. Déjà au début de février, le Comité des régions a demandé dans son avis de prendre compte des aspects sociaux et régionaux de la société de l'information et a souligné que le développement des nouvelles technologies n'entraîne pas uniquement des espoirs, mais également des craintes devant l'inconnu. Toutefois, le but de la politique est de combattre les craintes concernant l'information et de veiller à l'égalité des chances relative à son utilisation équilibrée.*

*D'autre part, l'objectif principal de la politique régionale est d'empêcher l'installation d'une société à deux vitesses dans le monde du téléphone. Le Comité des régions a souligné dans son avis sur le plan d'action de l'Union européenne sur la société de l'information qu'un élément indispensable de la cohésion sociale est la garantie globale pour les services universels dans l'Union.»*

#### 10. 15 et 16 novembre

**M. WESTENDORP**, président du groupe de réflexion pour la ClG

*«Je suis ici parce que je suis tout à fait conscient de l'importance de cet organe dans le mécanisme institutionnel de l'Union européenne. Vous représentez les intérêts des collectivités qui sont essentielles dans la vie de nos peuples pour construire l'Europe. Le Comité des régions représente le développement de proximité.»*



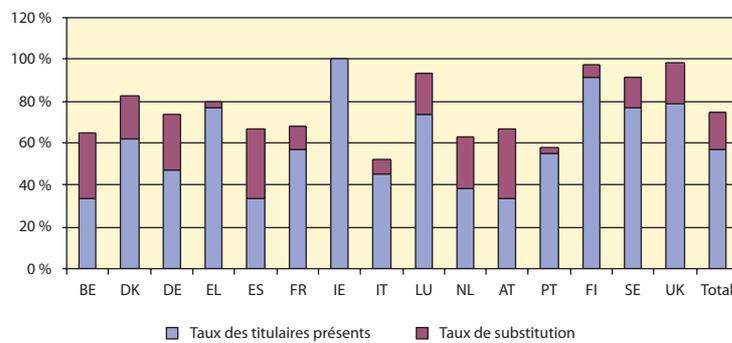
## Action consultative

Au cours des sessions plénières de l'année 1995, le Comité des régions a adopté **12 avis de saisine** et **26 avis d'initiative**, soit un total de **38 documents**.

### Participation des membres

N°s	Dates	Participation des membres	Total des membres
6	1 <sup>er</sup> et 2 février 1995	137 titulaires 39 suppléants	176 membres
7	20 et 21 avril 1995	126 titulaires 45 suppléants	171 membres
8	19 et 20 juillet 1995	120 titulaires 45 suppléants	165 membres
9	20 et 21 septembre 1995	124 titulaires 34 suppléants	158 membres
10	15 et 16 novembre 1995	132 titulaires 39 suppléants	171 membres

### Participation des membres par État





# L'année 1996

Présidence du Conseil  
Italie — Irlande



## ÉVÉNEMENTS

- ✓ Entrée en vigueur de l'union douanière entre l'UE et la Turquie
- ✓ Ouverture de la Conférence intergouvernementale (CIG) à Turin en vue de réviser les traités communautaires
- ✓ Conférence européenne sur le développement rural à Cork, en Irlande
- ✓ Conseil de Dublin — Accord sur les modalités de la mise en place de la monnaie unique



*CIG à Turin*



*Conseil de Dublin*



# Le CdR: une tribune politique

*Personnalités intervenant dans les sessions plénières*

**1996**

**11. 17 et 18 janvier**

**M. TCHERNOFF**, *président du congrès des pouvoirs locaux et régionaux*

M. Tchernoff a plaidé en faveur d'une coordination plus étroite entre l'entité qu'il préside et le Comité des régions, afin de pouvoir défendre convenablement l'ensemble des intérêts des collectivités régionales et locales.

**M<sup>me</sup> WULF-MATHIES**, *commissaire européen pour les politiques régionales*

M<sup>me</sup> Wulf-Mathies a exprimé son souhait que le Comité puisse contribuer à mettre la politique régionale européenne au service de la cohésion économique et sociale et du développement durable afin d'augmenter l'attrait de l'Union. Mais, à son avis, il appartient en premier lieu aux autorités régionales et locales de mettre en œuvre les programmes dans le respect de l'environnement.

**M. CAVALCHINI**, *représentant permanent de l'Italie auprès des Communautés européennes*

M. Cavalchini a souligné l'importance de renforcer le concept de la citoyenneté européenne, domaine où le Comité a un rôle important à jouer, en contribuant au rapprochement du citoyen avec les institutions européennes.

**12. 21 et 22 mars**

**M. SPECIALE**, *président de la commission de la politique régionale du Parlement européen*

M. Speciale a félicité le Comité des régions pour ses initiatives et ses travaux et l'a encouragé à réaliser des travaux en commun, tels que créer une Union européenne plus transparente, plus démocratique et plus proche des citoyens qui doit être un grand objectif commun du Parlement européen, des régions, des entités locales et de toute l'Union européenne.

**M. VERDE I ALDEA**, *vice-président du Parlement européen*

M. Verde I Aldea s'est montré convaincu que tant le Comité des régions que le Parlement européen souhaitent que l'Union européenne progresse et qu'elle atteigne



de nouvelles dimensions et que c'est dans cet esprit que le Comité des régions et le Parlement européen doivent travailler.

**M. MORÁN**, *président de la commission institutionnelle du Parlement européen*

M. Morán a rappelé que la commission institutionnelle du Parlement porte une attention toute particulière au Comité des régions parce qu'elle est consciente que la séparation entre les citoyens et les institutions diminue à mesure que les niveaux régional, local et communautaire ont des rapports plus intenses et plus fluides. La subsidiarité, a-t-il considéré, constitue sans aucun doute un concept positif pour la vie communautaire et est un principe qui doit s'appliquer aux niveaux sous-étatiques.

### 13. 12 et 13 juin

**M. FASSINO**, *secrétaire d'État aux affaires extérieures du gouvernement italien*

M. Fassino a indiqué, concernant l'emploi, qu'une partie fondamentale du renforcement de toutes les formes de dialogue entre partenaires sociaux et gouvernements résidait dans la subsidiarité.

**M. FISCHLER**, *commissaire européen chargé de l'agriculture et du développement rural*

M. Fischler a souhaité une fructueuse collaboration avec le Comité des régions, puisque l'agriculture touche toutes les régions d'Europe et que la politique agricole commune doit tenir compte de la diversité de l'Union européenne.

**M. SANTER**, *président de la Commission européenne*

M. Santer s'est félicité du rapport sur les pactes territoriaux pour l'emploi adopté par l'assemblée et a déclaré qu'il attendait un soutien très actif de la part du Comité des régions, puisqu'il enrichit de son expérience les débats sur les politiques communautaires et contribue à les faire comprendre sur le terrain, rapprochant l'Union européenne de ses citoyens.

**LADY WILLIAMS**, *ancien ministre britannique du travail, chef du parti des démocrates libéraux à la Chambre des Lords*

Lady Williams a ajouté, à ce sujet, que les collectivités locales et régionales peuvent contribuer à créer des emplois à des coûts moins élevés que les gouvernements nationaux du fait de leur connaissance pratique du terrain.





#### 14. 18 et 19 septembre

**M. DELORS**, *ancien président de la Commission européenne*

M. Delors a souligné que les régions et les collectivités locales ont un rôle essentiel à jouer pour permettre l'émergence d'un nouveau modèle de développement, puisque, le plus souvent, les responsables régionaux connaissent mieux les contraintes et les possibilités du développement qu'au niveau national.

**M. MITCHELL**, *ministre des affaires européennes d'Irlande*

*«C'est en travaillant ensemble qu'a été créée une Union plus grande que la somme de ses parties. Nous ne devons pas nous reposer sur nos lauriers, mais poursuivre le processus vers une Europe plus efficace, une Europe qui fonctionne pour le bien de tous.»*

**M<sup>me</sup> VEIL**, *ancien président du Parlement européen*

M<sup>me</sup> Veil a souligné le fait qu'il est important que les régions et les collectivités locales soient associées le plus possible à la mise en œuvre du programme d'égalité des chances entre les hommes et les femmes, puisqu'il est nécessaire d'avoir une connaissance locale des situations, qui sont parfois très diverses.

#### 15. 14 et 15 novembre

**M<sup>me</sup> WULF-MATHIES**, *commissaire européen pour les politiques régionales*

*«La Commission a adopté, le 6 novembre dernier, son rapport sur la cohésion économique et sociale. Je me réjouis de pouvoir présenter ce rapport dès aujourd'hui, c'est-à-dire quelques jours seulement après la décision de la Commission, au Comité des régions qui en a ainsi la primeur avant les autres institutions européennes.»*



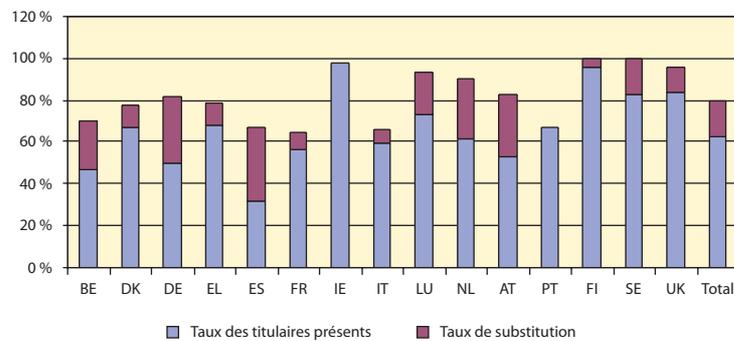
## Action consultative

Au cours des sessions plénières de l'année 1996, le Comité des régions a adopté **25 avis de saisine, 18 avis d'initiative** et **4 documents divers** (déclaration, résolution, mémorandum, etc.), soit un total de **47 documents**.

## Participation des membres

N <sup>os</sup>	Dates	Participation des membres	Total des membres
11	17 et 18 janvier 1996	129 titulaires 42 suppléants	171 membres
12	21 et 22 mars 1996	160 titulaires 40 suppléants	200 membres
13	12 et 13 juin 1996	137 titulaires 32 suppléants	169 membres
14	18 et 19 septembre 1996	137 titulaires 42 suppléants	179 membres
15	14 et 15 novembre 1996	137 titulaires 37 suppléants	174 membres

## Participation des membres par État





# L'année 1997

Présidence du Conseil  
Pays-Bas — Luxembourg



## ÉVÉNEMENTS

- ✓ Quarantième anniversaire du traité de Rome
- ✓ Conseil européen à Amsterdam — Consensus sur un projet de traité
- ✓ Présentation de l'Agenda 2000 par la Commission européenne
- ✓ Conseil extraordinaire de l'Union de l'Europe occidentale (UEO) — Déclaration sur son rôle et ses relations avec l'Union européenne
- ✓ Signature du traité d'Amsterdam
- ✓ Conférence internationale sur le changement climatique à Kyoto



*Traité d'Amsterdam*



## Le CdR: une tribune politique

Personnalités intervenant dans les sessions plénières

1997

16. 15 et 16 janvier

**M. SAMPAIO**, président de la République du Portugal et ancien membre du CdR

«C'est avec un plaisir tout particulier et une vive émotion que je m'adresse aujourd'hui à cette illustre audience; outre l'important travail développé par le Comité des régions dans le processus de la construction européenne, outre la contribution qu'il donne à son approfondissement et au renforcement de l'indispensable adhésion des citoyens, des liens spéciaux et les souvenirs d'une mémoire récente, que les nouvelles fonctions que j'exerce maintenant ne peuvent effacer, me lient à cette assemblée [...]. L'époque où j'ai travaillé dans ce Comité, le fait, dont je m'enorgueillis, d'avoir fait partie de sa première direction, ont laissé en moi une marque indélébile et la certitude de l'indispensable contribution de son action, actuelle et future, à l'enrichissement et à l'efficacité de ce projet que nous partageons tous.»

**M. FISCHLER**, commissaire européen chargé de l'agriculture et du développement rural

M. Fischler s'est montré préoccupé par l'exode rural qui, hélas, se poursuit actuellement dans les États membres. Il a déclaré qu'il existait actuellement près de 500 programmes destinés à promouvoir les zones rurales, notamment par un soutien à la diversification des activités économiques de ce secteur. Il s'est félicité de la convergence qu'il a pu relever entre les travaux des services de la Commission et ceux du Comité des régions, qui a élaboré plusieurs avis sur le développement rural.

**M. OREJA**, commissaire européen chargé des questions institutionnelles, de la préparation de la CIG et de l'information du citoyen

M. Oreja est intervenu pour associer le Comité des régions à la campagne d'information sur les nouvelles technologies de la communication lancée par la Commission européenne, en rappelant que l'information des citoyens constitue la base de la démocratie européenne.



### 17. 12 et 13 mars

**M. DEHAENE**, Premier ministre du gouvernement belge, qui avait été invité à cette session plénière, n'a pas pu, en raison des tâches qui lui incombent, être présent.

Une cassette vidéo sur le Comité des régions réalisée par le service de presse a été présentée avant l'élaboration des avis. Un point a également été ajouté afin de pouvoir débattre de l'implication des membres du Comité des régions dans les travaux du sommet des régions et des villes de l'Union européenne qui allait se dérouler les 15 et 16 mai 1997 à Amsterdam.

Le projet d'état prévisionnel des recettes et des dépenses pour l'exercice 1998, qui avait déjà suscité de vifs débats lors de la réunion du Bureau tenue la veille, a été amendé et adopté.

### 18. 11 et 12 juin

**M<sup>me</sup> WULF-MATHIES**, *commissaire européen pour les politiques régionales*

M<sup>me</sup> Wulf-Mathies a relevé que le développement des ensembles urbains dépendait de l'intégration des différentes politiques mises en œuvre en faveur de ces ensembles: politiques économique, sociale et culturelle. De plus, il convient d'adopter une démarche concertée entre les différents acteurs aux niveaux local, régional, national et européen. Elle a indiqué que la Commission souhaiterait approfondir le débat relatif à l'avenir des villes et y impliquer fortement le Comité des régions.

### 19. 17 et 18 septembre

**M. SAMARANCH**, *président du Comité olympique international*

*«Au nom du Mouvement olympique, je souhaite féliciter les organisateurs de ce forum pour avoir dédié une session plénière au rôle important du sport dans le renforcement de l'identité et le développement des régions et des villes de l'Europe.»*

M. Samaranch s'est également félicité de la reconnaissance du rôle social du sport par le projet de traité d'Amsterdam, notamment en ce qui concerne la formation, l'identité et le rassemblement des peuples. Il a fait remarquer que l'Europe, en raison de ses ressources et de la diversité de ses États et de ses régions, était à l'origine des mouvements culturels, scientifiques et politiques les plus importants de l'histoire de l'humanité.





## 20. 19 et 20 novembre

**M. GISCARD D'ESTAING**, président du CCRE, ancien président de la République française et membre du CdR

«Il est évident d'abord que, à l'heure actuelle, on a besoin de développer une forme plus satisfaisante de partenariats entre les collectivités territoriales, la Commission et les États membres. Ce partenariat fonctionne, mais il pourrait être certainement amélioré. Notamment, il pourrait intervenir plus tôt, c'est-à-dire pas seulement dans la mise en œuvre des opérations, mais au stade préalable, c'est-à-dire lors des procédures de programmation et de négociation.»

**M. SANTER**, président de la Commission européenne

«Au moment où nous engageons une stratégie européenne intégrée pour l'emploi, je voudrais saisir l'exemple de l'apport de la dimension locale à cette stratégie pour vous inciter à aider la Commission à concrétiser plus encore ce souci constant qui est le sien d'assurer la cohérence des politiques communautaires. Vous-mêmes, n'êtes-vous pas l'enceinte où doivent se formuler les réflexions et les propositions permettant une meilleure cohérence territoriale de l'action de l'ensemble des pouvoirs de l'Union, comme vous l'avez démontré dès le départ de la démarche des pactes territoriaux. Votre expérience mais aussi votre responsabilité sont grandes.»

**M<sup>me</sup> WULF-MATHIES**, commissaire européen pour les politiques régionales

«En différentes occasions déjà, des représentants du CdR se sont investis intensément dans la réflexion sur la réforme des Fonds structurels, par exemple lors du forum sur la cohésion qui s'est tenu en avril, et votre commission étoffe à présent cet apport grâce à l'avis de MM. Manuel Fraga Iribarne et Rembert Behrendt. Je suis persuadée que la politique structurelle gagnera en qualité si les acteurs régionaux et locaux occupent une large place dans la conception des programmes, leur exécution et l'évaluation de leur qualité.»

**M. FISCHLER**, commissaire européen chargé de l'agriculture et du développement rural

«Je souhaiterais profiter de cette occasion pour vous remercier de vos contributions constructives au débat sur le développement futur de la politique agricole commune et de la politique de développement rural.»



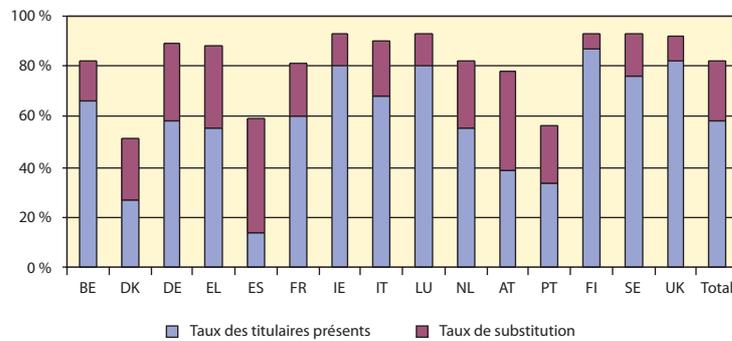
## Action consultative

Au cours des sessions plénières de l'année 1997, le Comité des régions a adopté **36 avis de saisine, 30 avis d'initiative** et **6 documents divers** (déclaration, résolution, mémorandum, etc.), soit un total de **72 documents**.

## Participation des membres

N <sup>os</sup>	Dates	Participation des membres	Total des membres
16	15 et 16 janvier 1997	140 titulaires 42 suppléants	182 membres
17	12 et 13 mars 1997	136 titulaires 37 suppléants	173 membres
18	11 et 12 juin 1997	121 titulaires 47 suppléants	168 membres
19	17 et 18 septembre 1997	133 titulaires 45 suppléants	178 membres
20	19 et 20 novembre 1997	131 titulaires 38 suppléants	169 membres

## Participation des membres par État





# L'année 1998

Présidence du Conseil  
Royaume-Uni — Autriche



## ÉVÉNEMENTS

- ✓ Décision du Conseil extraordinaire: onze États membres remplissent les conditions de convergence permettant l'adoption d'une monnaie unique: l'euro
- ✓ Adoption par le Conseil des taux de conversion fixes et irrévocables entre les monnaies nationales des onze États membres de la zone euro
- ✓ Établissement de la Banque centrale européenne (BCE)
- ✓ Entrée en vigueur de la convention Europol (Office européen de police) dans le cadre d'un espace de liberté, de sécurité et de justice



*Willem Duisenberg*



*Le siège de la BCE*



# Le CdR: une tribune politique

Personnalités intervenant dans les sessions plénières

1998

21. 18 et 19 février

**M<sup>me</sup> WULF-MATHIES**, commissaire européen responsable des politiques régionales, des relations avec le CdR et du Fonds de cohésion

«Le CdR est un allié important pour la Commission lorsqu'il s'agit de garantir une politique européenne proche du citoyen [...]. La ratification du traité d'Amsterdam a conforté le rôle du Comité des régions. Si la structure du CdR évolue positivement lors du nouvel exercice, le Comité pourra accroître encore son influence en tant qu'intermédiaire indispensable entre Bruxelles et les villes et régions de l'Union. Je peux vous assurer, au nom de la Commission, que nous continuerons à faire appel à votre expertise à l'avenir, afin de construire ensemble une Union élargie conjuguant compétitivité et solidarité.»

22. 12 et 13 mars

**Lord WHITTY**, ministre à responsabilité particulière pour la présidence britannique de l'UE et chargé des relations avec le Parlement européen; également porte-parole de la Chambre des Lords en 1997 pour les affaires européennes, le développement international, les affaires étrangères et du Commonwealth, l'éducation et l'emploi

«Notre souhait est de développer une Europe qui soit plus proche des gens. Nous voulons une Europe plus efficace et plus juste. Et nous voulons une Europe qui privilégie les préoccupations de ses citoyens, à la fois pour le présent et pour l'avenir. Et, pour y parvenir, il nous faut nous assurer l'engagement à la fois des institutions de l'Union et de ses habitants. Nous comptons sur vous pour nous y aider.»

23. 13 et 14 mai

**M. PRESCOTT**, vice-Premier ministre et ministre de l'environnement, des transports et des régions du Royaume-Uni

«La priorité absolue de la présidence britannique est de contribuer à créer une Europe de tous les citoyens. Pour que les citoyens se sentent plus prospères, plus en sécurité et plus libres grâce à l'intervention de l'Union européenne. Personnellement, je pense



*depuis longtemps que les régions d'Europe ont toujours joué un rôle crucial en Europe.»*

**M<sup>me</sup> WULF-MATHIES**, commissaire européen responsable des politiques régionales, des relations avec le CdR et du Fonds de cohésion

*«Je me réjouis de constater que le Comité des régions poursuit assidûment dans son nouveau mandat les discussions sur l'important paquet de réformes contenu dans l'Agenda 2000.»*

#### 24. 15 et 16 juillet

**M. JENKINS**, président du Comité économique et social

*«J'ai toujours apprécié l'attitude ouverte et accueillante de votre président, M. Dammeyer, et je pense que nous avons développé une amitié solide qui résistera aux épreuves les plus pénibles que nous risquons de devoir affronter, essentiellement du fait de facteurs externes.»*

**M<sup>me</sup> FERRERO-WALDNER**, secrétaire d'État, ministre fédéral autrichien

*«Dans le cadre de ses décisions, l'Europe a besoin de la collaboration de ses villes, de ses communes et de ses régions en tant que courroies de transmission chargées de relayer les idées et les initiatives. Nous espérons que votre assemblée, précisément, pourra contribuer à l'élaboration de propositions concrètes.»*

**M. FISCHLER**, commissaire européen responsable de l'agriculture et du développement rural

*«J'insisterai tout de suite sur le fait que, pour moi, la diversité de l'Europe n'est pas un obstacle à la réussite de son intégration; bien au contraire, elle représente une richesse inestimable que nous voulons préserver et valoriser.»*

#### 25. 16 et 17 septembre

**M<sup>me</sup> WULF-MATHIES**, commissaire européen responsable des politiques régionales, des relations avec le CdR et du Fonds de cohésion

*«L'adoption, en novembre 1997, du premier avis, qui se caractérise par son excellent niveau de qualité, est le fruit d'un long travail de réflexion. Lactuelle recommandation sur le règlement général des Fonds structurels fait également l'objet d'un vif débat. Le contenu du projet de rapport de MM. Fraga et Behrendt ainsi que les nombreux amendements montrent que le CdR a rendu compte de manière quasi-représentative du débat européen sur la réforme. Je tiens à vous remercier de cet engagement si profond envers la politique structurelle européenne. Au cours des prochains mois, la présidence autrichienne aura la lourde tâche d'encourager les progrès et de mettre d'accord les*





*participants au sommet de Vienne sur les principaux points de la réforme des Fonds structurels. Souhaitons que les intenses discussions auxquelles vous vous serez livrés à ce propos, ainsi que votre avis, permettent de faire avancer le difficile processus de décision au sein du Conseil.»*

**26. 18 et 19 novembre**

**M. FLYNN**, *commissaire européen responsable en matière d'emploi et d'affaires sociales*

*«Je sais combien il peut être précieux pour nous d'approfondir la collaboration avec vous et avec vos collègues du CCRE dans l'arène européenne ainsi que de travailler ensemble à assurer fermement votre contribution à la stratégie pour l'emploi.»*



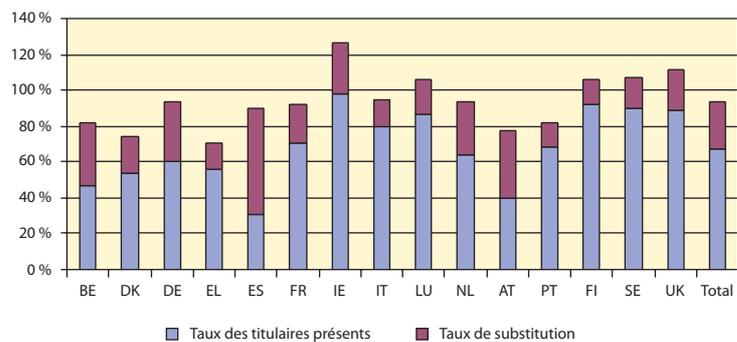
## Action consultative

Au cours des sessions plénières de l'année 1998, le Comité des régions a adopté **30 avis de saisine, 16 avis d'initiative** et **4 documents divers** (déclaration, résolution, mémorandum, etc.), soit un total de **50 documents**.

## Participation des membres

N <sup>os</sup>	Dates	Participation des membres	Total des membres
21	18 et 19 février 1998	184 titulaires 68 suppléants	252 membres
22	12 et 13 mars 1998	129 titulaires 56 suppléants	185 membres
23	13 et 14 mai 1998	150 titulaires 63 suppléants	213 membres
24	15 et 16 juillet 1998	145 titulaires 56 suppléants	201 membres
25	16 et 17 septembre 1998	138 titulaires 59 suppléants	197 membres
26	18 et 19 novembre 1998	148 titulaires 54 suppléants	202 membres

## Participation des membres par État





# L'année 1999

Présidence du Conseil  
Allemagne — Finlande



## ÉVÉNEMENTS

- ✓ Lancement officiel de l'euro
- ✓ Nomination de M. Prodi comme nouveau président de la Commission européenne
- ✓ Entrée en vigueur du traité d'Amsterdam
- ✓ Conseil européen de Cologne: M. Solana est nommé haut-représentant pour la politique étrangère et de sécurité commune (PESC) et secrétaire général du Conseil de l'Union
- ✓ Création de l'Office européen de lutte antifraude (OLAF — Lutte contre la fraude au détriment du budget de l'UE)



*Romano Prodi*



*Javier Solana*



# Le CdR: une tribune politique

Personnalités intervenant dans les sessions plénières

1999

27. 13 et 14 janvier

**Lord MENUHIN**, président de la fondation Yehudi Menuhin

«La chose extraordinaire ici, à Bruxelles, c'est que nous nous trouvons devant des hommes d'État donnant l'exemple, remplissant la continuité de ces grands exemples donnés par les fondateurs. Donc, c'est vraiment le respect de l'autre, c'est la Nation, c'est le grand lit de la Nation qui est prêt à accepter des limites à son ambition, et il faut que cela soit clair pour chaque individu, que cela se répète dans chaque région, dans chaque institution, que ce ne soit pas seulement le désir de grandir, de construire des choses plus vastes, de vouloir établir des budgets plus énormes ou des contrôles plus grands. Il faut apprendre à cultiver l'happiness plutôt que le plaisir, parce que c'est le degré de contentement qu'on peut avoir avec l'autre, avec la qualité de vie, qui est supérieur souvent à ce qui nous mène aux grandes dépenses et aux grandes dettes.»

**M. VERHEUGEN**, ministre adjoint au ministère des affaires étrangères du gouvernement allemand

«Mesdames et Messieurs, la présidence tient à une collaboration fondée sur la confiance avec le Comité des régions; votre avis nous est précieux, et la République fédérale d'Allemagne, en tant qu'État organisé selon une structure fédérale, n'a aucune difficulté, non seulement à accepter le rôle politique des régions, mais encore à le promouvoir, et c'est dans ce sens que nous voulons, pendant notre présidence, organiser la collaboration avec votre Comité.»

28. 10 et 11 mars

**M<sup>me</sup> WULF-MATHIES**, commissaire européen responsable des politiques régionales, des relations avec le CdR et du Fonds de cohésion

«C'est notamment le cas pour ce qui est du développement régional dans les villes et les campagnes où une plus grande collaboration est nécessaire pour empêcher le dépeuplement des campagnes, améliorer les perspectives économiques et encourager un développement équilibré. Il ne suffit pas de mener une politique isolée pour les zones rurales, il s'agit également de tenir davantage compte de l'interdépendance du développement rural et urbain dans la mise en œuvre des mesures de politique



structurelle. Vu l'importance significative des villes dans le développement économique, politique et culturel de l'Union européenne, il convient aussi de tenir mieux compte aujourd'hui qu'autrefois du rôle des villes dans la politique régionale et ainsi de mettre davantage l'accent sur l'intégration.»

**M. SANTER**, président de la Commission européenne

«Je voudrais souligner combien j'estime important le rôle des régions dans le tissu communautaire et plus particulièrement à travers ces actions de mise en œuvre et d'explication de la législation communautaire. C'est à notre niveau que la subsidiarité prend tout son sens.»

### 29. 2 et 3 juin

**M<sup>me</sup> WULF-MATHIES**, commissaire européen responsable des politiques régionales, des relations avec le CdR et du Fonds de cohésion

«Avec les délibérations du CdR d'aujourd'hui et de demain, le cycle des négociations sur l'Agenda 2000 prendra fin. C'est surtout sur la réforme de la politique structurelle que nous avons travaillé, ensemble, de façon intensive, depuis les premières réflexions d'avril 1997, lors du forum de cohésion. Et il n'est pas surprenant de voir que c'est justement le CdR qui est fortement intervenu dans les efforts de réforme parce que c'est dans le cadre de la politique régionale européenne que la subsidiarité prend corps. C'est surtout dans ce domaine que l'on fait appel à vos expériences et compétences. C'est dans ce domaine aussi qu'un grand nombre de vos remarques ont déjà été intégrées aux projets de documents de la Commission. Mais, dans le processus législatif aussi, vous vous êtes distingués, car c'est le CdR qui a été la première institution à adopter une position cohérente sur la réforme des Fonds structurels.»

### 30. 15 et 16 septembre

**M. SASI**, ministre du commerce extérieur de la Finlande

«Je souhaite vous remercier de l'opportunité qui m'est donnée de m'adresser à vous à l'occasion de la première session plénière du Comité des régions sous la présidence finlandaise. Je viens d'un pays qui possède depuis longtemps un système communal fort développé: les communes assument un grand nombre de responsabilités et disposent d'un large pouvoir, notamment en ce qui concerne l'organisation des services liés à la protection sociale. Dans un tel contexte, il me semble souhaitable que les représentants des gouvernements régionaux soient impliqués dans l'activité de l'Union européenne.»





### 31. 17 et 18 novembre

**M. FRIEDMANN**, *membre de la Cour des Comptes*

*«Je me félicite de l'existence du Comité des régions, car il s'oppose à la construction d'une Europe centralisatrice et anonyme, comme se la représentent beaucoup de citoyens.»*

**M. CHENARD**, *président du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux d'Europe (CPLRE)*

*«Depuis votre création, nos destins ont été étroitement mêlés. Et comment aurait-il pu en être autrement? Nous partageons le même objectif de défense et de promotion de la démocratie locale et régionale en Europe. Nous sommes en quelque sorte chacun vis-à-vis de nos organisations mères (le Conseil de l'Europe et l'Union européenne) les gardiens vigilants de l'autonomie des collectivités que nous représentons. Nous sommes même parfois, si vous me permettez l'expression, le "poil à gratter" de nos organisations.»*



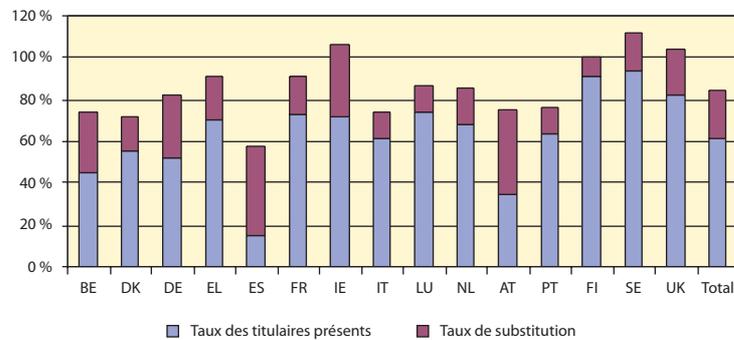
## Action consultative

Au cours des sessions plénières de l'année 1999, le Comité des régions a adopté **40 avis de saisine, 30 avis d'initiative et 9 documents divers** (déclaration, résolution, mémorandum, etc.), soit un total de **79 documents**.

### Participation des membres

N <sup>os</sup>	Dates	Participation des membres	Total des membres
27	13 et 14 janvier 1999	138 titulaires 60 suppléants	198 membres
28	10 et 11 mars 1999	147 titulaires 62 suppléants	209 membres
29	2 et 3 juin 1999	125 titulaires 53 suppléants	178 membres
30	15 et 16 septembre 1999	142 titulaires 47 suppléants	189 membres
31	17 et 18 novembre 1999	131 titulaires 44 suppléants	175 membres

### Participation des membres par État





# L'année 2000

Présidence du Conseil  
Portugal — France



## ÉVÉNEMENTS

- ✓ Conseil européen spécial de Lisbonne — Nouvelle stratégie de l'Union européenne
- ✓ Cinquantième anniversaire de la déclaration Schuman
- ✓ Proclamation de la charte des droits fondamentaux de l'Union européenne
- ✓ Conseil européen de Nice; la Conférence intergouvernementale (CIG) se termine par un accord sur le traité de Nice



*Conseil européen de Nice*



## Le CdR: une tribune politique

*Personnalités intervenant dans les sessions plénières*

**2000**

**32. 16 et 17 février**

**M. PRODI**, président de la Commission européenne

«À la vue de l'ordre du jour de votre session actuelle, j'ai été impressionné par l'éventail des sujets importants abordés dans vos débats et qui occupent une place de choix dans l'ordre du jour de l'Union européenne. En outre, un certain nombre de vos avis et résolutions sont adoptés à un moment très opportun.»

**M. SEIXAS DA COSTA**, secrétaire d'État portugais aux affaires européennes

«Le Comité des régions, en tant qu'enceinte de la subsidiarité, constitue un des pivots du fonctionnement de l'Union qui donne ainsi aux pouvoirs locaux et régionaux une reconnaissance institutionnelle plus grande.»

**33. 12 et 13 avril**

**M. BUSQUIN**, commissaire européen chargé de la recherche

M. Busquin a remercié M<sup>me</sup> Blandin pour son projet de résolution et le rapport qui mettent très opportunément l'accent sur les dimensions sociale, humaine et culturelle de la recherche et sur ses implications pour les citoyens. Il a mis l'accent sur l'éthique, notamment dans le cas des sciences et des technologies du vivant, pour lesquelles le problème est de combiner le respect de ces valeurs communes avec celui des différences d'appréciation liées à la diversité culturelle européenne.

«En matière de recherche également, a jouté M. Busquin, le Comité des régions et les entités qui y sont représentées doivent devenir des interlocuteurs permanents de la Commission, et j'invite donc les membres à agir en ce sens, en les assurant que la Commission est prête à les y aider.»

**M. BARNIER**, commissaire européen chargé de la politique régionale et responsable, ad personam, de la Conférence intergouvernementale

«Je suis particulièrement heureux d'être ici aujourd'hui. Comme vous le savez peut-être, j'ai eu l'honneur d'être membre suppléant de votre assemblée. Mon attachement à ma



*propre région a toujours été au cœur de mon engagement politique, et j'attache une grande importance au rôle des régions dans la construction européenne.»*

#### 34. 14 et 15 juin

**M. FISCHLER**, *commissaire européen chargé de l'agriculture et de la pêche*

M. Fischler s'est exprimé sur le thème «Les régions et le commerce international», et il a abordé la question du modèle européen de l'agriculture à la lumière des négociations agricoles en cours au sein de l'OMC ainsi que quelques aspects de la politique de la pêche.

*«Je remercie aussi votre Comité et plus particulièrement les rapporteurs, MM. Bocklet et Penttilä, de leur projet d'avis sur les positions de l'UE dans le cadre des négociations agricoles en cours au sein de l'OMC. J'aimerais, par ailleurs, remercier aussi les rapporteurs, M<sup>me</sup> Mitchell, MM. Endlein, Van Gelder et Ballhausen pour leurs contributions. J'ai pris acte du fait que, dans votre projet d'avis sur l'amélioration de la compétitivité dans les zones rurales, vous prônez la nécessité d'une politique de développement durable, globale et intégrée pour les zones rurales, ainsi que la nécessité de parvenir à un meilleur équilibre entre la promotion de l'agriculture et la promotion du développement rural.»*

#### 35. 20 et 21 septembre

**M<sup>me</sup> FONTAINE**, *présidente du Parlement européen*

*«Le traité de Maastricht a créé le Comité des régions, et le traité d'Amsterdam a consolidé son rôle institutionnel dans le processus de décision communautaire en élargissant les domaines pour lesquels son avis est obligatoire et en conférant au Parlement la compétence de le consulter. Votre Comité apporte des contributions précieuses, ce qui devrait nous inciter à intensifier notre dialogue dans l'ensemble des domaines de compétences du Comité par les organes du Parlement européen et le renforcement d'un dialogue fructueux entre les rapporteurs qui a déjà lieu.»*

**M<sup>me</sup> DE PALACIO**, *commissaire européen chargé du transport et de l'énergie*

*«Permettez-moi de vous dire à nouveau combien je suis satisfaite de la coopération entre nos deux institutions et combien j'apprécie les contributions du Comité à l'adoption des décisions européennes.»*



### 36. 13 et 14 décembre

**M<sup>me</sup> REDING**, commissaire européen chargé de l'éducation et de la culture

«Je suis profondément convaincue de l'importance du rôle des régions dans des domaines tels que l'éducation, la formation et la jeunesse.»

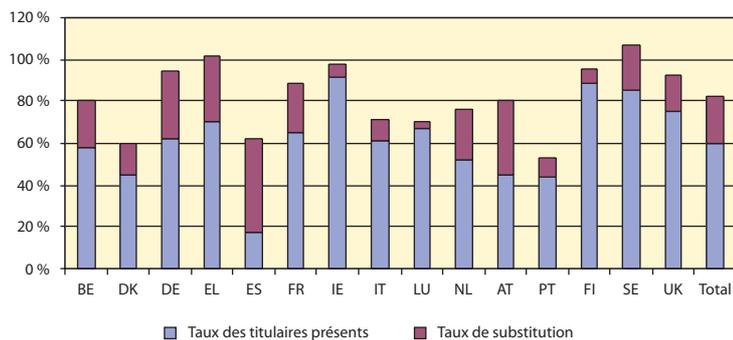
#### Action consultative

Au cours des sessions plénières de l'année 2000, le Comité des régions a adopté **46 avis de saisine, 25 avis d'initiative et 8 documents divers** (déclaration, résolution, mémorandum, etc.), soit un total de **79 documents**.

#### Participation des membres

N <sup>os</sup>	Dates	Participation des membres	Total des membres
32	16 et 17 février 2000	148 titulaires 61 suppléants	209 membres
33	12 et 13 avril 2000	127 titulaires 52 suppléants	179 membres
34	14 et 15 juin 2000	130 titulaires 56 suppléants	186 membres
35	20 et 21 septembre 2000	144 titulaires 44 suppléants	188 membres
36	13 et 14 décembre 2000	130 titulaires 47 suppléants	177 membres

#### Participation des membres par État



# L'année 2001

Présidence du Conseil  
Suède — Belgique



## ÉVÉNEMENTS

- ✓ La Grèce rejoint la zone euro
- ✓ Signature du traité de Nice
- ✓ Attentats du 11 septembre aux États-Unis; Conseil européen extraordinaire à Bruxelles
- ✓ Conseil européen de Laeken — Déclaration sur l'avenir de l'Union et convocation d'une Convention chargée de préparer un projet de traité constitutionnel



*Valéry Giscard d'Estaing*



## Le CdR: une tribune politique

*Personnalités intervenant dans les sessions plénières*

### 2001

#### 37. 14 et 15 février

**M<sup>me</sup> LEJON**, ministre suédois de la justice, chargée de l'administration et des questions relatives à la démocratie

*«L'avenir de l'Europe se fait dans la coopération. Travaillons ensemble pour une Europe de paix, de liberté, de bien-être et de cohésion sociale! Pour cela, nous avons besoin de toutes nos forces, européennes, nationales, régionales ou locales.»*

**M. BARNIER**, commissaire européen responsable de la politique régionale et de la réforme institutionnelle

*«Parce que vous représentez dans l'Union les autorités locales et régionales, c'est-à-dire ceux à qui la politique régionale s'adresse en premier lieu, je veux vous dire que la future politique de cohésion ne pourra pas non plus être conçue sans vous.»*

#### 38. 4 et 5 avril

**M. SOLBES MIRA**, commissaire européen responsable des affaires économiques et monétaires

*«Nous nous réjouissons de constater que tous les niveaux de pouvoir ont accordé une attention accrue aux recommandations formulées dans les grandes orientations de politique économique. C'est le meilleur moyen de garantir la cohérence des politiques économiques dans un contexte politique de décentralisation, où les régions et les collectivités locales ont un rôle très actif à jouer.»*

#### 39. 13 et 14 juin

**M<sup>me</sup> NEYTS-UYTTEBROECK**, secrétaire d'État adjoint au ministère des affaires étrangères de Belgique

*«Je tiens à faire observer qu'une présidence ne s'assume jamais seule [...]. Une présidence est un exercice permanent en termes de solidarité; c'est la raison pour laquelle j'ai été ravie d'être parmi vous aujourd'hui.»*



#### 40. 19 et 20 septembre

**M. PRODI**, président de la Commission européenne

*«Le Comité des régions, institution destinée à prendre plus d'importance dans l'Union, pourra, j'en suis convaincu, apporter une importante contribution à l'amélioration de la gouvernance de l'Europe.»*

#### 41. 14 et 15 novembre

**M. POSADA MORENO**, ministre espagnol des administrations publiques

M. Posada Moreno a donné au CdR un tout premier aperçu des priorités de la prochaine présidence espagnole de l'Union européenne, qui débute le 1<sup>er</sup> janvier 2002. Il a notamment expliqué que *«le mot d'ordre de la présidence espagnole sera “plus d'Europe” c'est-à-dire “plus d'Europe dans le monde”, car l'Europe est prête à tenir son rôle sur la scène mondiale et à assumer la mission politique de promouvoir les objectifs de la communauté internationale, mais aussi “plus d'Europe” parce que l'UE continuera à aller de l'avant dans ses activités habituelles, avec trois grands points d'accroche: l'élargissement, l'euro et le débat sur les institutions européennes de demain.»*

**M. DUISENBERG**, président de la Banque centrale européenne

Devant les membres du CdR, M. Duisenberg a fait le point des préparatifs de la mise en circulation des billets et pièces en euros, qui aura lieu le 1<sup>er</sup> janvier 2002, puis a mis l'accent sur les défis qui se posent à plus long terme pour que l'Union économique et monétaire soit une réussite.

*«Il est primordial, a-t-il déclaré, que les autorités nationales et locales mettent en place toutes les mesures facilitant un ajustement souple et efficace aux évolutions économiques qui affectent les pays et les régions de manière différenciée. J'aimerais souligner qu'il est de la responsabilité des pouvoirs régionaux et locaux de participer de manière appréciable à la consolidation des finances publiques, en gardant leurs dépenses sous contrôle.»*



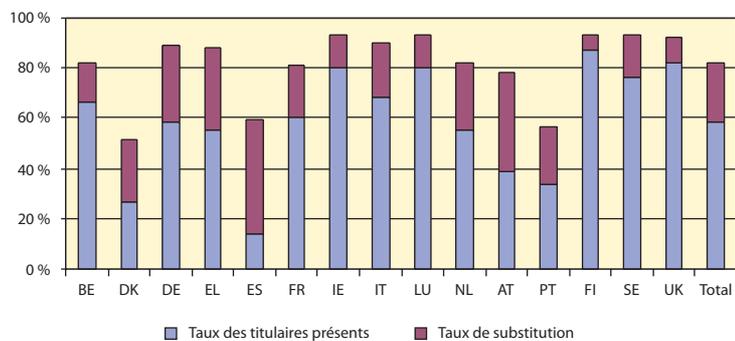
## Action consultative

Au cours des sessions plénières de l'année 2001, le Comité des régions a adopté **49 avis de saisine**, **23 avis d'initiative** et **11 documents divers** (déclaration, résolution, memorandum, etc.), soit un total de **83 documents**.

## Participation des membres

N <sup>os</sup>	Dates	Participation des membres	Total des membres
37	14 et 15 février 2001	134 titulaires 50 suppléants	184 membres
38	4 et 5 avril 2001	127 titulaires 59 suppléants	186 membres
39	13 et 14 juin 2001	131 titulaires 42 suppléants	173 membres
40	19 et 20 septembre 2001	131 titulaires 54 suppléants	185 membres
41	14 et 15 novembre 2001	127 titulaires 53 suppléants	180 membres

## Participation des membres par État



# L'année 2002

Présidence du Conseil  
Espagne — Danemark



## ÉVÉNEMENTS

- ✓ Introduction de la monnaie fiduciaire libellée en euros
- ✓ Pat Cox est élu président du Parlement européen
- ✓ Séance inaugurale de la Convention sur l'avenir de l'Europe
- ✓ Ratification du protocole de Kyoto
- ✓ Expiration du traité CECA (traité instituant la Communauté européenne du charbon et de l'acier, entré en vigueur en juillet 1952)
- ✓ Deuxième référendum en Irlande: «OUI» au traité de Nice
- ✓ Conseil européen de Copenhague — Approbation des recommandations de la Commission européenne concernant la clôture des négociations avec des pays candidats



Pat Cox



Yves-Thibault de Silguy et Jacques Santer



# Le CdR: une tribune politique

*Personnalités intervenant dans les sessions plénières*

## 2002

### 42. 6 février

#### **Première session de la troisième mandature quadriennale du CdR**

Le président d'âge, **M. Fraga Iribarne**, président de la Xunta de Galice (E, PPE), après avoir rappelé que le Conseil en date du 22 janvier 2002, sur la base des propositions formulées par les quinze États membres, a nommé, à partir du 26 janvier 2002 et pour une période de quatre ans, les membres titulaires et suppléants du Comité des régions, a installé solennellement le Comité pour la nouvelle mandature.

L'assemblée a élu Sir Albert Bore président du CdR, avec 149 voix, et M. Eduardo Zaplana premier vice-président du CdR, avec 148 voix (représentant ad personam: J. V. Herrera Campo, E, PPE).

### 43. 13 et 14 mars

#### **M. KINNOCK**, vice-président de la Commission européenne en charge de la réforme administrative

*«La Commission européenne considère ses relations avec le Comité des régions comme importantes, étant donné qu'elles nous aident à repérer les problèmes rencontrés dans les régions de l'Union ainsi que le potentiel que celles-ci ont à offrir.»*

#### **M. LUCAS GIMÉNEZ**, ministre et représentant de la présidence espagnole de l'UE

*«"Plus d'Europe": telle est la vision et la philosophie du gouvernement par rapport au rôle que l'Espagne peut jouer dans le cadre de la présidence de l'Union européenne afin d'améliorer la qualité de vie des citoyens et de faire de l'Europe l'espace de prospérité, d'ouverture, de liberté et de sécurité qu'attendent les citoyens.»*

### 44. 15 et 16 mai

#### **M. FRERICHS**, président du Comité économique et social européen

*«C'est aujourd'hui la première fois qu'en tant que président du Comité économique et social européen je prends la parole devant l'assemblée plénière du Comité des régions.»*



*Je vous remercie de m'en donner l'occasion et émets le vœu de voir ainsi se créer une tradition.»*

**M<sup>me</sup> WINKLER**, directrice de l'Observatoire européen du racisme et de la xénophobie

*«C'est, pour toute l'équipe de l'Observatoire, à la fois un honneur et un privilège que de pouvoir vous présenter nos travaux et vous soumettre une appréciation de la situation actuelle. La dimension locale revêt une importance essentielle pour nos activités. C'est en effet à ce niveau que les problèmes peuvent être appréhendés directement, afin de développer des perspectives communes et plus souriantes pour l'ensemble de la société.»*

#### 45. 3 et 4 juillet

**M. VERHEUGEN**, commissaire européen responsable de l'élargissement de l'UE

*«Nous devons faire comprendre aux citoyennes et aux citoyens européens que l'élargissement ne se réduit pas à des adaptations techniques, à des normes, à des certifications et à des quotas, mais qu'il s'agit d'un chapitre de l'histoire européenne qui modifiera l'image de notre continent pour de nombreuses années; pour le meilleur en cas de réussite, pour le pire, en cas d'échec.»*

**M. HAARDER**, ministre des affaires européennes du Danemark et représentant de la présidence danoise de l'UE

*«Nous avons intitulé le programme de notre présidence "une seule Europe". En cela, nous voulons souligner l'importance que nous accordons à l'élargissement, tout en insistant sur l'idée d'une coopération européenne englobant tout le monde.»*

**M. AMATO**, membre du présidium de la Convention européenne

*«Il faut reconnaître que la démocratie n'est pas un chœur où nous chantons tous d'une même voix, mais que chacun doit jouer un rôle spécifique. C'est ce que l'Europe de demain devra permettre à chacun de faire.»*

#### Interventions de représentants des associations européennes

**M. CUATRECASAS**, représentant des pouvoirs locaux et régionaux d'Europe

*«En tant qu'institution réunissant les autorités locales et régionales de 44 pays européens, nous estimons important de veiller à ce que l'Union élargie n'aboutisse pas à la création de nouvelles barrières entre les États de l'Union et les États européens n'en faisant pas partie.»*



**M. GABBE**, représentant de l'Association des régions frontalières européennes

«Les coopérations transfrontalière et interrégionale sont une priorité de la politique européenne et une mission essentielle de l'Union européenne; cette priorité et cette mission doivent être concrétisées sur place, aux niveaux régional et local, par le biais de partenariats avec les instances nationales.»

**M. HOFFSCHULTE**, représentant du Conseil des communes et régions d'Europe

«Le rôle des communes et des régions est de plus en plus marqué par le fait que c'est nous, nos mairies et nos administrations communales et régionales, qui appliquons la grande majorité de la législation européenne aux situations concrètes et aux citoyens.»

**M. VAN NISTELROOIJ**, membre du CdR et de l'Assemblée des régions d'Europe

«L'ARE soutient la demande du Comité des régions de simplifier la structure de l'Union européenne, de renforcer la position institutionnelle et les fonctions du CdR, de rendre plus transparentes les procédures décisionnelles au sein de l'Union et notamment d'appliquer explicitement le principe de subsidiarité en ce qui concerne les niveaux régional et local.»

**M. OSTDAHL**, membre de la Conférence des régions périphériques et maritimes

«Il s'agit de reconnaître le rôle que joue le niveau infraétatique dans les principes fondateurs du traité.»

**M<sup>me</sup> SCHEPMANS**, représentante de la conférence des présidents de Régions à pouvoir législatif (CALRE)

«Les présidents estiment nécessaire que le rôle et les attributions du Comité des régions soient renforcés. Il doit bénéficier du rang d'institution de l'Union, du droit de recours devant la Cour de justice, et il doit pouvoir mieux coopérer avec la Commission et le Parlement européen. Les présidents des parlements régionaux souhaitent, par ailleurs, réserver une fonction importante aux collectivités locales et aux villes. Ils sont favorables au développement des réseaux et de la coopération frontalière, surtout en vue de l'élargissement, ainsi qu'au soutien des espaces insulaires et des territoires périphériques.»

**M<sup>me</sup> SIITONEN**, membre du CdR et présidente d'Eurocities

«Nous lançons un appel en faveur d'une approche plus intégrée et inclusive de la gouvernance en Europe.»



**M. SYNAK**, représentant de la coopération subrégionale des États de la mer Baltique

«Pour nous, les régions de la mer Baltique, il est extrêmement important d'avoir des conditions qui, tout en permettant le développement durable de l'Europe, concourent à utiliser le grand potentiel de croissance de nos régions.»

### Interventions des représentants des pays candidats relatives au prochain élargissement de l'UE

**M. Peep ARU**, représentant de l'Association des villes d'Estonie

**M. Gellért SZABÓ**, représentant du Conseil des associations du gouvernement local de Hongrie

**M. Ian MICALLEF**, président de l'Association des conseils locaux de Malte

**M. Anton KOKALJ**, président de l'Association des villes slovènes

**M. Luchezar ROSSENOV**, maire de Dobrich

**M. Michael ZAMPELAS**, président de l'Union des municipalités chypriotes et maire de Nicosie

**M. Andris JAUNSLINIS**, président de l'Union des gouvernements locaux et régionaux de Lettonie

**M. Vidmantas MACEVIUS**, représentant des autorités locales de Lituanie

**M. Jan KOZŁOWSKI**, vice-président de la région de Poméranie en Pologne

**M. Liviu Nicolae DRAGNEA**, représentant des autorités locales de Roumanie

**M. Imrich BERES**, représentant des autorités infranationales de Slovaquie

**M<sup>me</sup> Ayyse Bahar CEBI**, représentante du niveau infranational en Turquie

46. 10 octobre

**M. MARTIN**, premier vice-président du Parlement européen

«Nous sommes parvenus à développer une collaboration très fructueuse qui se traduit par des rencontres entre les présidents, les secrétaires généraux, des réunions plus utiles entre les rapporteurs du CdR et ceux du Parlement européen, un meilleur échange des documents, et, ce qui n'est pas à sous-estimer, une intensification des contacts politiques [...]. Mais nous reconnaissons que la situation pourrait être améliorée, et le Parlement est conscient du fait que le Comité des régions a conclu un accord officiel sur les méthodes de coopération avec la Commission, et nous sommes prêts à discuter de ce que pourrait contenir un tel accord par rapport aux relations entre le Parlement européen et le Comité des régions.»





**M. VITORINO**, commissaire européen responsable de la justice et des affaires intérieures

«Je suis convaincu que le soutien que votre institution apportera à la nouvelle «stratégie d'information et de communication pour l'Union européenne» permettra à l'Union européenne de répondre plus efficacement aux défis qui l'attendent au cours des prochaines années.»

**M. BEREND**, rapporteur du Parlement européen sur le Fonds de solidarité de l'Union européenne

«Mesdames et Messieurs, le Fonds de solidarité doit permettre à l'avenir, parallèlement aux Fonds structurels, de prendre des mesures d'urgence en réponse aux récentes inondations et à des catastrophes similaires [...]. L'objectif de ce Fonds doit être d'octroyer une aide financière immédiate et de permettre aux personnes, aux régions et aux pays concernés de retrouver le plus rapidement possible des conditions de vie normales.»

#### 47. 20 et 21 novembre

**M. SKANDALIDIS**, ministre grec des affaires intérieures

«L'Union européenne doit cesser de n'être qu'un marché commun d'États membres européens. Elle doit prendre la forme d'une Europe des régions. C'est pourquoi je pense que la création du Comité des régions fut une innovation importante du point de vue institutionnel et politique et la deuxième étape, après la revalorisation du Parlement européen, pour combler le déficit démocratique.»

**M. DEHAENE**, vice-président de la Convention européenne

«Je me réjouis du rôle actif joué par les observateurs du Comité des régions au sein de la Convention, non seulement par des interventions en sessions plénières mais aussi par leurs contributions écrites et leur participation aux groupes de travail qui ont une relation directe avec la problématique régionale.»



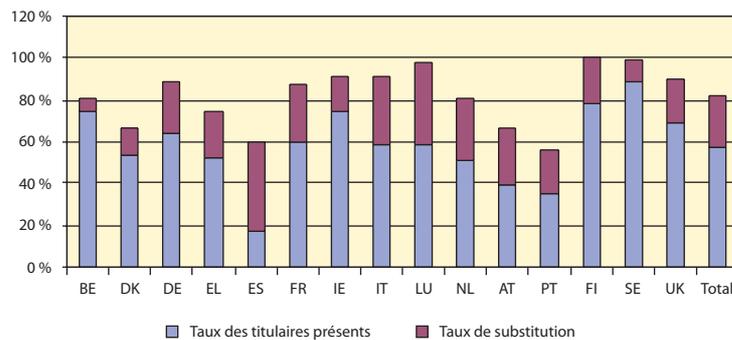
## Action consultative

Au cours des sessions plénières de l'année 2002, le Comité des régions a adopté **44 avis de saisine, 10 avis d'initiative** et **4 documents divers** (déclaration, résolution, mémorandum, etc.), soit un total de **58 documents**.

## Participation des membres

N <sup>os</sup>	Dates	Participation des membres	Total des membres
42	6 février 2002	147 titulaires 37 suppléants	184 membres
43	13 et 14 mars 2002	137 titulaires 58 suppléants	195 membres
44	15 et 16 mai 2002	116 titulaires 54 suppléants	170 membres
45	3 et 4 juillet 2002	123 titulaires 59 suppléants	182 membres
46	10 octobre 2002	110 titulaires 62 suppléants	172 membres
47	20 et 21 novembre 2002	129 titulaires 61 suppléants	190 membres

## Participation des membres par État





# L'année 2003

Présidence du Conseil  
Grèce — Italie



## ÉVÉNEMENTS

- ✓ Dixième anniversaire de la réalisation du marché unique
- ✓ Signature du pacte de sécurité par l'UE et l'OTAN
- ✓ Guerre en Iraq
- ✓ «OUI» du Parlement européen à l'adhésion des dix pays candidats
- ✓ Rejet au référendum de l'adhésion à la monnaie unique en Suède
- ✓ Cinquième conférence de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) à Cancún
- ✓ Conférence intergouvernementale à Rome — Échec des négociations sur la nouvelle Constitution pour l'Europe



*Michel Barnier*



*Philippe Busquin*



*Anna Diamantopoulou*



*Viviane Reding*



## Le CdR: une tribune politique

*Personnalités intervenant dans les sessions plénières*

**2003**

**48. 12 et 13 février**

**M. VAN STAA**, président du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe

*«Permettez-moi, Monsieur le Président, de renouveler mes remerciements pour l'excellente coopération entre le Congrès et le Comité des régions, notamment au cours de l'année dernière! Je puis vous assurer que nous poursuivrons cette bonne collaboration.»*

**M. PRODI**, président de la Commission européenne

*«C'est avec grand plaisir que je participe à cette initiative: elle constitue à la fois le témoignage de la valeur politique que nous devons reconnaître au Comité des régions et une occasion à ne pas manquer pour aborder le sujet de son renforcement.»*

### Interventions relatives au prochain élargissement de l'UE

**M. Arturas ZUOKAS**, maire de Vilnius

**M<sup>me</sup> Monika HELBIG**, secrétaire d'État pour les affaires européennes

**M. Wladyslaw STASIAK**, maire adjoint de Varsovie

**M. Traian BASESCU**, maire de Bucarest

**M. Paul Borg OLIVIER**, maire de La Valette

**M. Gabor DEMSZKY**, maire de Budapest

**M. Stefan SOFIANSKI**, maire de Sofia

**M. Pavel BÉM**, représentant de la ville de Prague

**M. Pierre SHAPIRA**, maire adjoint et responsable des relations internationales de la francophonie

**M<sup>me</sup> Danika SIMSIC**, maire de Ljubljana

**M. Michael ZAMPELAS**, maire de Nicosie



#### 49. 9 et 10 avril

**M<sup>me</sup> DIAMANTOPOULOU**, *commissaire européen chargé de l'emploi et des affaires sociales*

M<sup>me</sup> Diamantopoulou a présenté le calendrier pour l'emploi et les affaires sociales, la stratégie pour l'emploi qui se fonde sur «*la méthode ouverte de coordination*», c'est-à-dire, a-t-elle précisé, une méthode «*sans sanction et sans engagement législatif quant à sa mise en œuvre*», la dimension régionale de la stratégie pour l'emploi, le Fonds social européen, la nouvelle génération des Fonds structurels qui devra intégrer de façon très importante le facteur humain, ainsi que les programmes concernant l'égalité des chances, les personnes handicapées et, enfin, la collaboration de la Commission avec l'Observatoire européen du racisme et de la xénophobie, notamment en ce qui concerne la réalisation d'une étude au sujet de l'intégration des communautés musulmanes dans cinq grandes villes en Europe.

#### **Audition sur «les attaques et menaces contre les hommes politiques locaux et régionaux au Pays basque»**

**M. ALONSO**, *membre du parti populaire basque et maire de Vitoria Gasteiz*

M. Alonso a expliqué que les élections qui se déroulaient dans sa communauté s'effectuaient sans principes d'égalité et dans une ambiance très tendue: «*Le Pays basque vit dans la terreur.*»

**M. SAINZ DE LA MARA**, *membre du parti nationaliste basque, maire de Leioa et président de l'Association des municipalités basques*

«*L'ETA concentre son action cruelle et antidémocratique de manière sélective, bien que pas exclusivement, contre les représentants du Parti populaire et du Parti socialiste espagnol [...]. Le problème du Pays basque n'est pas seulement un problème basque, c'est le problème de tous les Européens.*»

**M<sup>me</sup> Ana URCHUEGUIA**, *membre du parti socialiste ouvrier espagnol et maire de Lasarte-Oria*

«*Nous sommes aujourd'hui les derniers remparts contre les coups du fascisme. Nous sommes les dernières digues face au désastre. Cette privation de liberté qui est la nôtre doit être le dernier aiguillon pour que notre société conquière sa liberté. Malgré les difficultés, nous ne pouvons pas sombrer dans le découragement. Nous sommes aujourd'hui les derniers phares de l'espoir. Comme disent mes collègues, parfois dans nos propres maisons, nous sommes comme des prisonniers dans le couloir de la mort.*»





**M<sup>me</sup> Maite PAGAZAURTUNDUA RUIZ**, membre du parti socialiste et de l'association Basta yà et conseillère locale

M<sup>me</sup> Maite Pagazaurtundua Ruiz a rendu hommage à son frère, Joseba Pagazaurtundua, militant socialiste et membre de l'association Basta Yà, assassiné par l'ETA, le 8 février 2003, dans la localité d'Andoain. Elle a fait également part des difficultés de sa vie quotidienne exprimées par cette criante vérité: «*Je suis une mère clandestine*».

## 50. 2 et 3 juillet

**M. BARNIER**, commissaire européen chargé de la politique régionale et de la réforme des institutions

*«C'est un grand plaisir de vous retrouver et de m'exprimer devant votre assemblée plénière. Plaisir d'autant plus grand qu'elle se tient, pour la toute première fois, en présence des représentants des autorités locales et régionales des nouveaux États membres de l'Union européenne, que je salue chaleureusement.*

*J'ai été touché, pendant ces quinze mois, de la qualité, Monsieur le Président, des prises de parole et des interventions [à la Convention] de vos représentants — Claude du Grandrut, Jos Chabert, Manfred Dammeyer, Patrick Dewael, Claudio Martini et Ramon Valcarcel, ainsi que leurs suppléants. Les représentants ont tenu leur place. Elle n'était pas facile, compte tenu des moments, des conditions dans lesquelles s'était constituée la Convention, et je voulais en porter témoignage. Nous aboutissons à un travail que le président de la Convention européenne, M. Valéry Giscard d'Estaing, avait justement qualifié d'inespéré.»*

**M. LA LOGGIA**, ministre italien des affaires régionales, représentant de la présidence actuelle de l'Union européenne

M. La loggia a déclaré aux représentants des villes et des régions d'Europe que la mission de la présidence italienne consisterait à mener à bien la transition entre les résultats de la Convention et la Conférence intergouvernementale dont l'ouverture est prévue pour le mois d'octobre. Selon lui, la CIG devrait concentrer ses travaux uniquement sur les points qui font l'objet d'un désaccord politique et ne pas rouvrir l'ensemble des dossiers. Il a déclaré que les autres priorités de la présidence étaient d'améliorer la synergie entre les institutions financières européennes, parmi lesquelles, notamment, la Banque européenne d'investissement, de progresser dans le traitement du problème de l'immigration illégale et de renforcer les relations de l'Europe avec ses voisins des Balkans et de la Méditerranée ainsi qu'avec les États-Unis et la Russie.



## 51. 8 et 9 octobre

**M. COX**, président du Parlement européen

M. Cox a estimé que, en dépit de ses défauts, le projet de Constitution constituait une avancée positive et a mis en garde concernant les négociations à venir: *«Les gouvernements doivent veiller à ne pas exagérer les peurs et à ne pas faire naître de faux espoirs quant à ce qui peut être accompli. Exposez votre point de vue, naturellement, mais pas d'une manière qui complique considérablement l'obtention d'un nécessaire compromis. Plus tard, vous récolterez en termes d'opinion publique et de voix, lors de la ratification, ce que vous semez aujourd'hui.»*

*Nous, parlementaires européens, avons résisté à la tentation de dresser une liste de doléances devant donner lieu à des modifications du projet. J'espère que d'autres feront de même, sinon l'ensemble du consensus constructif atteint au sein de la Convention serait anéanti, ce qui ne profiterait à personne.»*

M. Cox a rappelé que le Parlement européen s'efforcerait d'associer les parlements nationaux à ses travaux relatifs à la CIG: *«Je demande également à M. Gil-Robles d'associer d'autres acteurs à ce projet, notamment le CdR. En tant qu'hommes et femmes politiques, nous sommes tous utiles et pouvons jouer un rôle essentiel, notamment lors de la ratification.»*

**M. BUSQUIN**, commissaire européen responsable de la recherche

M. Busquin a exposé aux représentants des villes et des régions d'Europe les priorités de la politique européenne de recherche.

*«À l'heure actuelle, l'Europe consacre environ 2 % de son PIB à la recherche et au développement. Notre objectif est de porter ce chiffre à 3 % et de réduire l'écart en matière de dépenses de recherche avec les États-Unis. L'un des principaux objectifs consiste à améliorer les conditions des investissements de recherche réalisés par le secteur privé, notamment les petites et moyennes entreprises. Les régions jouent à cet égard un rôle essentiel, que ce soit en finançant des parcs scientifiques ou en accordant des concours à des PME menant des projets de recherche. À partir de janvier 2004, les aides régionales à la recherche et au développement à haut niveau accordées aux PME ne devront plus faire l'objet d'une notification à l'avance aux services de la Commission chargés de la concurrence.»*

## 52. 19 et 20 novembre

**M. GAGLIARDI**, secrétaire d'État italien aux affaires régionales

M. Gagliardi s'est exprimé sur l'avancement des travaux de la Conférence intergouvernementale sous l'impulsion de la présidence italienne. Il a d'abord



souligné le «*caractère équilibré*» des propositions du projet de traité. Faisant référence aux articles 5 (reconnaissance de l'autonomie locale et régionale) et 9 (principes de subsidiarité et de proportionnalité), il s'est félicité que le projet établisse une «*meilleure répartition des compétences entre l'Union européenne et les États membres [...]*».

*Les expériences de décentralisation en cours dans les États membres constituent une valeur ajoutée dans le processus d'intégration européenne [...]. Le CdR va jouer un rôle de plus en plus important dans un contexte où la Commission devra davantage consulter les régions dans le cadre du processus législatif.»*

**M. GALLAGHER**, ministre d'État irlandais au ministère de l'environnement, du patrimoine et des collectivités locales

M. Gallagher a indiqué les priorités de la future présidence irlandaise. Il a d'abord évoqué l'élargissement de l'Union: «*L'unification de l'Europe se réalise. Mais le processus d'élargissement ne se terminera pas en mai 2004. Les négociations se poursuivront avec la Roumanie, la Bulgarie et la Croatie, et les négociations d'adhésion avec la Turquie devraient être entamées en décembre 2004.*»

M. Gallagher a déclaré que l'élargissement allait renforcer la sécurité et la stabilité de l'Union et offrir de nouvelles possibilités économiques à l'Europe. Il a affirmé que la future présidence allait témoigner sa solidarité aux nouveaux États membres: «*Il faut soutenir leur besoin de développement.*». Soulignant que les Fonds structurels avaient contribué à la réussite de l'Irlande, M. Gallagher a déclaré que les pays adhérents devaient être «*au cœur de la future politique de cohésion après 2006*». Sur un plan général, il a ajouté que «*la future présidence irlandaise allait s'assurer du suivi de la politique de cohésion*».

L'amélioration de la situation économique constituera également un objectif prioritaire de la future présidence.

L'environnement constituera une autre priorité de la présidence irlandaise qui compte notamment établir des mécanismes d'échange de quotas d'émissions de gaz à effet de serre et donner l'impulsion nécessaire à une nouvelle législation sur les gaz fluorés.

62

**M<sup>me</sup> REDING**, commissaire européen en charge de l'éducation et de la culture

«*La place de l'éducation et de la culture dans le projet de traité issu des travaux de la Convention est confirmée aussi bien sur le plan de la définition des compétences que sur celui des politiques. Je me réjouis que le projet de traité prévoit une décision à l'unanimité pour la conclusion d'accords dans le domaine des services culturels et audiovisuels lorsque ceux-ci risquent de porter atteinte à la diversité culturelle et linguistique de l'Union.*».



M<sup>me</sup> Reding a indiqué qu'une nouvelle génération de programmes en matière d'éducation et de formation destinée à prendre le relais des programmes Socrates et Leonardo da Vinci sera lancée. Elle a également évoqué le programme R3L, «Les régions apprenantes», «Regional networks for Life-long Learning», résultant d'une collaboration entre la Commission, le CdR et le Parlement européen. Cette initiative, qui rassemble 120 régions du nord et du sud de l'Europe regroupées autour de 17 projets, vise à soutenir la mise en réseaux de régions et de villes ayant une expérience bien établie en matière d'apprentissage tout au long de la vie.

**M. MAYSTADT**, président de la Banque européenne d'investissement (BEI)

M. Maystadt a indiqué les priorités opérationnelles de la BEI: en premier lieu, le développement régional et la cohésion économique et sociale. La Banque s'est fixé l'objectif d'accorder 70 % de ses prêts directs en faveur de projets situés dans les zones assistées de l'Union. Elle financera également les réseaux transeuropéens de transport pour lesquels le montant des prêts s'élève pour 2003 à 5 milliards d'euros.

L'aide aux pays adhérents constitue une autre priorité afin «qu'ils se conforment aux politiques et aux normes en vigueur dans l'Union». La Banque a notamment introduit la possibilité de prêts à signature unique avec les municipalités ne nécessitant pas de garanties de l'État. Elle accordera la priorité aux Balkans occidentaux, aux partenaires du bassin méditerranéen et à la facilité d'investissement de Cotonou.

«La BEI, en plus, accorde, depuis deux ans, directement aux régions des prêts destinés à financer des investissements figurant dans les programmes opérationnels des régions.»



## Action consultative

Lors des premières sessions plénières de l'année 2003, le Comité des régions a déjà adopté **49 avis de saisine**, **8 avis d'initiative**, **5 documents divers** (déclaration, résolution, mémorandum, etc.), **2 rapports de prospective**, **2 avis de prospective** et **2 déclarations** (initiatives), soit un total de **68 documents**.

## Participation des membres

N <sup>os</sup>	Dates	Participation des membres	Total des membres
48	12 et 13 février 2003	129 titulaires 57 suppléants	186 membres
49	9 et 10 avril 2003	118 titulaires 61 suppléants	179 membres
50	2 et 3 juillet 2003	113 titulaires 48 suppléants	161 membres
51	8 et 9 octobre 2003	122 titulaires 44 suppléants	166 membres
52	19 et 20 novembre 2003	119 titulaires 45 suppléants	164 membres

## Participation des membres par État

